



8) Actualités recherche (Serge Piperno)

- 8.a. Actualités recherche émanant des établissements
- 8.b. I-Site FUTURE : avancements sur différents volets
- 8.c. Politiques doctorales
- 8.d. Appel SFRI

9) Consultation sur l'animation scientifique

- 9.a. Présentation de la synthèse (S. Piperno)
- 9.b. Poursuite du processus

10) Questions diverses

Note 1 : cette « réunion des entités de recherche de l'université Gustave Eiffel » préfigure les réunions futures du **Collège de la Recherche**, qui sera mis en place avec la création de la future université.

Note 2 : cette réunion a lieu en **visio-conférence** depuis les sites « Ifsttar » de marne-la-Vallée, Bron, Nantes, Villeneuve d'Ascq et Satory (environ 45 personnes en tout). Quelques rares participations au téléphone. Ce mode a été adopté pour éviter les incertitudes et inconvénients dus aux transports. Il est intéressant de constater qu'on peut imaginer de telles réunions en visioconférence, un format probablement praticable pour éviter des déplacements systématiques lors des futures réunions du collège de la recherche. Il semble difficile d'imaginer de telles réunions avec des connexions très nombreuses depuis des sites distants (personnes participants en nombre depuis chez elles), sans difficultés techniques (saturation des réseaux).

1) Accueil - Actualités

1.a. Actualités générales émanant des établissements

Pas d'actualité majeure. Le décret est signé par tous les ministres, il manque juste la publication !

2) UGE : avancement des travaux de préfiguration, décrets, statuts

2.a. Présentation de F. Moret

Voir présentation « Organigramme Gouvernance UGE 11 12 2019.pdf »

Frédéric Moret commente l'organigramme diffusé en séance. On vise une gouvernance transitoire au moins jusqu'à la nomination régulière de la future présidence (mai-juin 2020). L'échéance suivante qui sera très importante sera l'évaluation du projet I-Site Future au printemps 2021. L'expérimentation « UGE » pourra durer 9 ans au maximum, aux termes desquels on prendra le statut de « EPSCP - Grand Etablissement » (université dérogatoire) ou l'on reviendra à notre configuration actuelle.

La structure de l'organigramme, contrairement à l'impression qu'elle donne (parce qu'elle inclut un ensemble de missions qui sont déjà remplies), se veut simple : autour des composantes de



formation et de recherche, pas de super-structures (de type facultés), et des VP+DGS situées entre les composantes de base et les instances de gouvernance. Pour la recherche, on fonctionne avec une liste de composantes de recherche constituée des laboratoires UPEM et des départements Ifsttar.

Les types de fonction au sein des vice-présidences sont : « Vice-Président-e » (responsable), « VP adjoint-e » (susceptible de remplacer sur tous les sujets le/la VP), « VP délégué-e » (idem mais sur un sujet spécifique), « chargé-e de mission » (contribuant à une mission particulière au sein de la VP). Des agents peuvent être « à cheval » sur deux VP.

Une décision d'organisation interne devrait paraître dans les prochains jours.

2.b. Echanges avec la salle

Principales questions posées :

- Comment sont gérées les UMR (notamment Ifsttar) ? Les composantes de recherche doivent être listées dans les décrets, et l'on ne devrait pas faire figurer des composantes de recherche incluant d'autres composantes. On a donc opté pour la solution actuelle, avec deux cas particuliers : le LVMT (unité UpeM et labo Ifsttar) qui est bien une composante, et le laboratoire Navier, dont le transfert de gestion hors départements était déjà acté.
- Quels fonctionnements seront « mixés » à court terme ? En termes de fonctionnement 2020, les budgets ont été construits séparément et seront opérés en parallèle. A défaut de changement, les systèmes précédents seront poursuivis. Par exemple : les outils incitatifs « Recherche » de l'Ifsttar ont été lancés pour 2020 et le BQR UpeM de 2020 vient de l'être. Il sera néanmoins attendu (au moins pour l'évaluation de 2021) de ne pas se limiter à des fonctionnements « parallèles » peu convaincants (des GT ont été mis en place sur différents sujets, voir plus loin).
- Le collège de la Recherche n'est pas dans l'organigramme. Est-ce une instance de décision comme le Conseil Académique ? Non, avec le collège de la formation, ce sont des instances de discussion et de présentation des sujets (ils pourront constituer leurs propres commissions ou GT).
- Quelle composition du conseil académique ? La composition est précisée dans les statuts, avec une sur-représentation obligatoire des professeurs et assimilés (la même méthode sera adoptée, pour définir les « assimilés professeurs » et « assimilés maîtres de conférences » que lors des élections de la ComUE Université Paris-Est).
- Y aura-t-il lors des élections des seuils permettant d'assurer une représentation des sites, ou des disciplines, au-delà des seuls « corps électoraux » ? Non, il est interdit de faire des catégories dans le corps électoral, hormis groupes de disciplines pour les C/EC. Il faudra donc constituer des listes « multicolores » pour les élections.

3. Analyse scientométrique CWTS

3.a. Présentation (A. Schoen)

Voir présentation « exploitation des données scientométriques du consortium Future avec CWTS 2.pdf »

A. Schoen (LISIS) présente un travail d'analyse scientométrique de la production scientifique des



établissements du consortium de l'I-Site FUTURE sur la période 2015-2017. L'idée est d'utiliser les travaux du laboratoire CWTS (Leiden) qui consiste à regarder la science via les publications et citations repérées dans le WOS (donc relative fragilité sur les SHS), à la regrouper en cluster scientifiques (4000 clusters) via les citations entre articles (et à y attacher les revues correspondantes), et ainsi, pour un établissement ou un périmètre d'établissements, à pouvoir mesurer sa production et se situer vis-à-vis de concurrents ou de partenaires scientifique potentiels sur ces 4000 clusters. Par exemple, on peut dire que le groupement des partenaires de l'I-Site Future (i.e. Université Gustave Eiffel & ENPC) est dans le top 10 mondial sur 21 clusters, ou encore que nous sommes « n°5 mondial » sur un cluster « sécurité routière-traffic-psychologie ». Point important : cette méthodologie est d'autant plus solide que le repérage de nos publications sera facilité par une application très régulière de notre « politique de signature des publications » et le suivi des publications (archivage institutionnel) sera complet.

3.b. Echanges avec la salle

Les principales questions posées sont reprises ci-dessous :

- Y a-t-il un intérêt à redéfinir un cluster correspondant à nos besoins, sur une thématique particulière ? Non, en fait, ces clusters ne sont pas prédéfinis par CWTS : ils résultent de l'analyse des connexions entre publications via les citations mutuelles. On ne peut donc pas les redéfinir. On peut en revanche imaginer de les « regrouper » au sein des 4000.

4) UGE : préfiguration « VP Appui aux Politiques Publiques »

4.a. Présentation de Jean-Bernard Kovarik

Voir présentation « 2019-12-13 RER UGE-VP APP_V2bis.pdf »

4.b. Echanges avec la salle

Principaux échanges :

- Quel est le rôle des « correspondants APP ? » Ces correspondants sont nommés sur la base du volontariat. Un correspondant est vu comme un facilitateur pour son unité de recherche, ou un ambassadeur vers l'extérieur, et qui peut contribuer aux travaux de GT sur l'appui aux politiques publiques de l'UGE.
- La vice-présidence (VP) peut-elle apporter quelque chose pour signaler ou répondre à des appels d'offres en lien avec les politiques publiques ? Oui, elle peut démultiplier les informations et aider.
- En termes d'outils incitatifs, il serait bien que les unités de recherche aient une présentation lisible de l'ensemble des outils proposés par les différentes VP.

5) UGE : préfiguration « VP International »

5.a. Présentations de Agnès Jullien, Sylvie Chevrier, Yves Blanchard, Amina Becheur

Voir présentation « VPI-RER-VF.pdf »



Agnès Jullien, Sylvie Chevrier, Yves Blanchard et Amina Becheur font un tour d’horizon des futures principales actions à l’international, incluant des focus sur les relations avec l’Afrique sub-saharienne, le Maghreb, et le projet « université européenne ».

5.b. Echanges avec la salle

Principaux échanges :

- Les C/EC ont du mal à se projeter dans l’université européenne qui serait mise en place : ils n’ont pas le temps matériel de répondre à ces « projets » qui vont mobiliser des temps et des énergies considérables ! Est-ce pris en considération ? Il s’agit d’une opportunité que l’université Gustave Eiffel doit saisir selon la présidence. Cette opportunité nous assure des financements et une certaine visibilité / attractivité. Au niveau de chaque entité, il s’agit aussi d’une opportunité, à l’international. Mais il faut qu’UGE soit consciente que les unités ne peuvent pas raisonnablement saisir toutes les « opportunités ».
- La composition imaginée pour le consortium est étonnante : pourquoi aller chercher des établissements avec lesquels nous n’avons pas l’habitude de travailler ? Ce n’est pas le cas, car nous avons contacté la plus grande partie de nos partenaires habituels, mais nous ne pouvons pas mobiliser les institutions déjà membres de consortiums (participation possible à un seul consortium sur cet appel Arsamus+) et certains ne souhaitaient pas participer à cet appel. L’objectif essentiel de l’appel est d’assurer la mobilité des étudiants.
- Cette université européenne est vue comme un outil pour nous développer, et non pas comme un partenaire exclusif structurant notre avenir.
- Comment s’articulent les collaborations autour des différents campus, un triple partenariat est-il possible ? Oui, un campus peut-être le point de mise en relation entre les relations internationales d’UGE et les relations locales autour du campus.
- Quelle aide la VPI pourra-t-elle apporter pour l’organisation de congrès internationaux ? Il s’agira essentiellement d’une aide sur les réseaux, mais probablement (comme actuellement) pas d’une aide majeure en termes de support d’organisation.

6) UGE : préfiguration « VP Partenariats et Professionnalisation »

6.a. Présentation de Muriel Jougleux

[Voir présentation « VPPartenariat-Professionalisation.pdf »](#)

Les principales priorités et projets de la VP sont présentés, avec notamment un possible bâtiment en 2023 pour abriter le bureau des partenariats et un lieu d’accueil et de séminaires avec les partenaires industriels. L’organisation de la VP3 est aussi détaillée, avec une équipe d’une grosse dizaine de personnes. Les activités de la VP se situent sur l’aide au montage de grands projets et partenariats, la représentation dans les réseaux plutôt « industriels – économiques », les liens avec les « alumni », le développement de la Fondation.

6.b. Echanges avec la salle

Principaux échanges :



- La VP est-elle capable de construire des montages complexes avec des partenaires ? Elle est effectivement là pour initier les partenariats et les montages les plus complexes.
- Comment se feront les contacts entre les unités et la VP3 ? Un référent « partenariats » pourrait jouer le rôle de cheville ouvrière pour assurer un suivi intégrant tous les partenaires. Tout est à construire (souhaits stratégiques, relations à définir, conventions à signer...).
- Le rôle actuel de la DVR (Direction de la Valorisation de la Recherche) à l'Upem ne semble pas repris. Comment cela va-t-il s'articuler ? La contractualisation ne sera pas faite par la VP, elle se situe en amont, donc sur le montage du partenariat. La réunion des services « contrats » doit être précisée (DVR Upem, Bac Ifsttar) mais c'est elle qui poursuivra cette activité. Il faudra tester les fonctionnements et rectifier ce qui ne va pas.
- La VP3 s'apparente de fait peut-être davantage à une « Direction du Développement ». C'est effectivement assez l'esprit actuel du projet.

7) UGE : préfiguration VP Recherche

7.a. Présentation de Serge Piperno

Voir présentation « RER UGE 13-12-2019-ODJ.pdf » (slides 6 et 7)

Les missions de la VP recherche sont présentées brièvement, ainsi qu'un organigramme succinct.

7.b. Echanges avec la salle

Principaux échanges :

- Quid du rattachement des personnels de la VP recherche à des unités de recherche ? Cette question met le doigt sur une différence de fonctionnement et d'usages dans les institutions (Ifsttar d'un côté, Upem de l'autre). A l'Ifsttar, les responsables des directions fonctionnelles sont plutôt sans activité de recherche (ils sont pour certain-e-s d'ancien-ne-s chercheur-se-s, voire d'ancien-ne-s directeur-trice-s de laboratoire, éventuellement DR ou HDR, etc...). A l'Upem, les personnels des VP sont censés pouvoir retourner à la formation-recherche. Il faut réussir à marier les deux cultures. Par exemple, sur les activités des deux services de la VP recherche (« science ouverte » et « IST »), on a besoin de contributions à temps même très partiel de C/EC qui souhaiteraient proposer des idées ou qui seraient partants pour contribuer pratiquement.
- A-t-on envie de développer des politiques éditoriales de la nouvelle université ? L'Ifsttar et l'UPEM ont leurs propres politiques éditoriales et leurs collections. Il ne faudra pas arrêter ce qui existe et on essaiera de trouver des convergences dans certaines pratiques. Un GT va faire des propositions en janvier 2020. Il faudra tenir compte des priorités dans l'UGE et des moyens « nouveaux » très limités qu'on peut espérer.
- Il n'y a pas de mention d'international ? Non, les relations internationales sont dans le périmètre de la VPI.
- Que deviennent les outils incitatifs Ifsttar et Upem ? Pour 2020, on va juste juxtaposer les systèmes car tout est déjà lancé ou presque. Mais il faut tenter de faire converger les idées, tout en voyant ce que les lignes budgétaires de l'I-Site peuvent aussi apporter.
- Mais qui va réellement décider des outils incitatifs, des postes, des thèses, etc... ? Est-ce le Collège de la Recherche ou le Conseil Académique ou la VP recherche ? La VP recherche sera plutôt dans la proposition d'arbitrages (ou des options d'arbitrages) et le



conseil académique sera l'instance de décision (ce qui est le cas actuellement à l'Upem, avec validation par le CA pour l'Upem actuellement). Le Collège de la Recherche se veut une instance de discussion (une représentation proportionnelle des composantes de recherche est prévue dans la décision d'organisation), avec compte-rendu des échanges (relevé de positions communes exprimées pour ne pas se cantonner à de l'information) et ordres du jour envoyés assez à l'avance pour que les délégués des unités puissent autant que faire se peut être mandatés par les conseils d'unité.

- Quelle sera l'articulation avec les écoles doctorales ? UGE n'opérera pas en propre (à court ou moyen terme) des écoles doctorales (à Marne-la-Vallée, on co-accréditera 5 ED opérées par Université Paris-Est). La vice-présidence recherche n'interviendra pas sur ce qui se fait dans les écoles doctorales, mais pourra participer à leur pilotage via les collèges doctoraux (à Marne-la-Vallée, le DED de UPE). Cette position sera étendue sur les différents sites Ifsttar : cela va se faire petit à petit avec des discussions de co-accréditations sur les différents campus. Pour être en meilleur position pour en discuter, il faut aussi être plus « carrés » dans le positionnement de nos thésards (ED uniques de rattachements, flux de doctorants lisibles, etc...). Le premier critère de co-accréditation sont probablement nos forces d'encadrement et nos flux réguliers de doctorants.

8) Actualités recherche (Serge Piperno)

8.a. Actualités recherche émanant des établissements

Voir présentation « RER UGE 13-12-2019-ODJ.pdf » (slide 9)

P. Romon (préfigurateur VP Numérique) présente brièvement les missions de la future VP Numérique de l'université. Il est là pour accompagner et préparer les choix stratégiques dans leur dimension numérique, sur toutes les actions de l'université : les grands projets d'infrastructures numériques (par exemple, projet CPER d'entrepôt de données sur la ville), les outils numériques à privilégier pour le travail quotidien, l'ensemble des démarches liées aux données et à leur ouverture (en lien avec la VP recherche, le respect de la RGPD, les aspects juridiques, etc...), les plates-formes numériques à développer. Concernant l'informatique scientifique, il est en lien avec le futur service « informatique » pour accompagner les actions de développement de l'informatique scientifique, et prolonger notamment les actions en stand by à l'Ifsttar depuis le départ d'A. Bonnard.

S. Piperno mentionne les travaux Upem-Ifsttar en cours autour des aspects administratifs à reconstruire autour des futures thèses (inscriptions, salaires, conventions, etc...). Il y a encore des discussions avec Upec et Enpc sur les « inscriptions futures » au sein des UMR à Marne-la-Vallée. Il y a également un GT UPE pour la rédaction des conventions de co-accréditation des Ecoles Doctorales à Marne-la-Vallée.

8.b. I-Site FUTURE : avancements sur différents volets

Voir présentation « RER UGE 13-12-2019-ODJ.pdf » (slide 10)

Pour rappel, l'AAC « Profs invités 2019 » a été lancé (deadline = 15 janvier). 31 projets « Exploratoire 2019 » ont été reçus (en évaluation, sélection par le comité scientifique début janvier), 22 contributions pour projets Impulsion ont été reçues, 3 ont été sélectionnées et vont construire un projet, 3 sont mises en attente (disponibilité budgétaire à assurer).



Enfin, l'ANR a confirmé la très probable attribution d'une cinquième année de financement pour l'I-Site (indépendamment de l'évaluation en 2021).

8.c. Politiques doctorales

Voir présentation « RER UGE 13-12-2019-ODJ.pdf » (slide 11)

Les GT lancés sous l'égide du « Groupe recherche UGE » (qui sera reconfiguré avec la création d'UGE) sont rapidement présentés :

- GT « Politiques doctorales » (sujet principal : « comment allouer les CD UGE ? » ; propositions souhaitées pour le printemps 2020, pour mise en place pour les thèses démarrant en septembre 2021) ;
- GT « AIRVIN - Archives institutionnelles et visibilité numériques » (sujets : visibilité numérique des chercheurs, Archives Madis/HAL, politiques open access, etc...) ;
- GT « Politiques recherche ouverte à la société » (sujets : quelles actions ?, portail de découverte des savoirs d'UGE, actions d'accompagnement et de soutien à l'ouverture à la société, etc.).

8.d. Appel SFRI

Voir présentation « RER UGE 13-12-2019-ODJ.pdf » (slides 12 à 14)

S. Piperno présente les « bases » retenues pour le projet que déposera l'université Gustave Eiffel (après discussion avec les labex, qui avait tous réfléchi au dépôt de projets pour l'appel EUR1)) : il s'agit d'une « Graduate School UGE unique et athématique », cadre commun, sans structure lourde :

- développant des principes communs d'ingénierie pédagogique autour des niveaux Master et Doctorat et de leurs articulations ;
- abritant des « graduate programs » (GP), programmes encourageant la formation par la recherche, sur cinq ans (M-D), sur un domaine particulier. Ces GP :
 - o constituent un périmètre d'activité en « formation par la recherche » autour de formations de Master (M1 et M2 existants , « masters-socles »), en lien avec des formations de premier cycle (licence et cursus ingénieurs/architectes) et les programmes doctoraux d'Écoles Doctorales ;
 - o s'appuient obligatoirement sur des Masters et des Ecoles Doctorales co-accréditées UGE et des diplômes de second cycle décernés par les écoles au titre d'UGE ;
 - o sont orientés conjointement avec les établissements co-accréditant les masters-socles (comité d'orientation) ;
 - o s'insèrent dans les formations existantes en développant des dispositifs facilitant un parcours intégré second cycle-doctorat, via une implication forte des laboratoires de recherche dans les formations, en complétant l'offre de formation de niveau M1 et M2, en proposant des cours pluridisciplinaires et transversaux en second cycle.

Suite des opérations :

Le dossier est à rendre pour le 10 mars 2020. Il fera de l'ordre d'une vingtaine de pages, donc apportera des éléments de gouvernance, de financement, de principes généraux, mais laissera peu de place pour des descriptions très précises des GP. Ainsi, il a été choisi de lancer probablement une première vague de GP essentiellement construits en lien avec les LabEx et autour des



thématiques de l'I-Site, puis une seconde, qui pourrait intégrer la Graduate School dans un second temps. Un « appel à idées » a été lancé (13 janvier) auprès des composantes de formation et de recherche, des Labex, des porteurs des projets Tremplin, des écoles doctorales. L'ENPC et l'UPEC ont été contactés.

9) Consultation sur l'animation scientifique

9.a. Présentation de la synthèse (S. Piperno)

Voir présentation « RER UGE 13-12-2019-ODJ.pdf » (slides 25 à 31)

S. Piperno rappelle les étapes précédentes de la démarche : son objectif est de faire émerger des « dispositifs d'animation » autour desquels les unités de recherche de l'université Gustave Eiffel seraient intéressés de discuter et travailler ensemble, soit pour collaborer à terme (proposition de projets ultérieurs, position papers, contribution à la stratégie scientifique de l'université en complément des projets Hceres des unités).

Des thématiques (et sous-thématiques) ont été proposées par les unités dans leurs réponses à un questionnaire, celles-ci ont été utilisées afin de consulter largement les forces de recherche pour les amendées et les compléter, via la plateforme de consultation de l'université (consultation ouverte du 8 octobre au 18 novembre).

Un document de « synthèse » (de 76 pages !) rendant compte de façon quasi-exhaustive des contributions a été produit par « Cap Collectif ». Ce document permet de mettre en évidence des évolutions des intitulés de ces « thématiques et sous-thématiques » (voir slides 29 et 30), qui permettent d'avoir un niveau de détails plus uniforme entre items, mais qui n'emportent pas un enthousiasme démesuré du GT « Scénarios & connexions » (réunion du 29/11/2019).

9.b. Poursuite du processus

Il est proposé de poursuivre la démarche avec deux actions en parallèle :

1/ solliciter la participation des C/EC/équipes via un « Appel à manifestation d'intérêt pour la participation ou l'animation » de séminaires d'échanges sur des sous-thématiques scientifiques issues de la consultation. Les équipes devront se positionner pour porter l'organisation et prendre en charge la définition de la thématique d'animation, ou simplement déclarer son souhait de participer.

2/ plutôt au début du processus, organiser des AG « thématiques » et « AG de site » pour susciter des échanges et lancer les échanges.

A l'issue les propositions les plus prometteuses seraient listées, puis discutées avec les structures d'animation existantes (Labex, projets fédérateurs, etc.) pour voir si elles peuvent être partagées ou démarrées indépendamment.

Principaux échanges sur cette proposition :

- il serait bien de préciser que l'AMI pour des séminaires n'est pas un « appels à projets » (forme différente à trouver) ;
- il faudrait faire un lien entre les thématiques retenues et les futures appels à projets de l'I-Site : il peut y avoir un lien mais il y a une distinction à garder entre le périmètre I-Site et le périmètre UGE d'une part, et entre la thématique « Ville » et l'ensemble des thématiques développées à l'UGE d'autre part ;



- les « AG de site » ne sont pas une bonne idée, car il n'y aura pas les bons interlocuteurs sur chaque campus : l'idée était au moins d'informer et de mobiliser sur chaque campus sur la démarche ;
- sinon, les AG sont de bonnes idées, car on ne peut pas tout faire en ligne de façon désincarnée ;
- on semble faire moins attention à la manière dont ces animations mettront l'université en visibilité... et les labex ne sont pas un vecteur de visibilité de UGE mais plutôt des labos le constituant, et il y a aussi des labos qui ne sont pas du tout dans les labex... ;
- il serait plus efficace de repartir des rapports HCERES des unités pour voir les séminaires à lancer (mais c'est un travail considérable !) ;
- on voulait aussi utiliser ces séminaires pour développer l'interdisciplinarité, au-delà de la connaissance réciproque... Les thématiques proposées vont dans ce sens et sont au moins des propositions pour démarrer ;
- au moment des séminaires de connaissance réciproque, on avait aussi discuté de thématiques comme le sujet « data », avec l'idée de commencer par des « petits pas ».

On retient l'idée de lancer un « appel », avec des AG permettant les premiers échanges (et des présentations sur les campus de la démarche).

10) Questions diverses

L'université Gustave Eiffel va démarrer n début d'année et la RER UGE sera remplacée par le Collège de la Recherche dont les dates sont déjà « pré-fixées » pour 2020 : voir ci-dessous.

Agenda 2020 :

- **Jeudi 23 janvier 2020 de 13h30 à 17h30**
- **Jeudi 19 mars 2020 de 13h30 à 17h30**
- **Jeudi 14 mai 2020 de 13h30 à 17h30 (changement au 28 mai demandé)**
- **Jeudi 24 septembre 2020 de 13h30 à 17h30**
- **Jeudi 12 novembre 2020 de 13h30 à 17h30**

Les propositions de points à mettre à l'ordre du jour sont les bienvenues (contacter S. Piperno).